

# La société civile et la revendication amazighe

## Au Maroc et en Algérie, un mouvement associatif, plus culturel que politique, réclame la reconnaissance des droits berbères.

Maria Àngels Roque

Les imazighen ont fait preuve d'une grande capacité de résistance, puisque les puissantes civilisations qui les ont intégrés pendant des siècles, n'ont pu, malgré leur poids, mettre un terme à leur langue. Ce n'est qu'en plein XXe siècle qu'ils ont été sur le point de disparaître, dans la curée des nationalismes centralistes et « illustrés ». La mondialisation et les médias audiovisuels, qui semblaient devoir en finir irrémédiablement avec la langue tamazight, se sont finalement convertis en ses alliés, en raison de l'utilisation qu'en fait la société civile.

À la fin des années quatre-vingts, les pays du Maghreb voient s'ouvrir un débat sur la transition de l'Etat nation à la société civile. C'est alors que surgissent de la clandestinité – et tout particulièrement en Algérie et au Maroc – des associations se consacrant à diverses activités liées aux droits fondamentaux et droits de l'homme : revendication de la réforme du statut personnel de la femme et de l'identité des peuples, dont la reconnaissance des droits de la culture amazighe. Pourtant, le processus est long et ne fait que commencer.

Le mouvement culturel amazigh et les différentes actions mises en œuvre en Algérie et au Maroc ont beaucoup à voir avec l'élan de la société civile, tant à l'intérieur que dans la diaspora, et aussi bien dans le domaine de la militance que dans celui de la production artistico-culturelle, éducative et des médias. En effet, lorsque nous parlons de l'associationnisme amazigh, nous devons remonter à de nombreuses décennies en arrière. Les processus ont cependant été différents en Algérie et au Maroc ; nous nous focaliserons sur ces pays, et surtout sur le deuxième, dans la mesure où s'y trouvent la plupart des berbérophones.

### Algérie : un dur affrontement avec l'Etat

En Algérie, le mouvement amazigh s'identifie principalement à travers la composante kabyle, bien que ces dernières années, on le retrouve également chez les *chaouias* de la région de l'Aurès et dans la zone occidentale. Son premier germe réside dans le

mouvement de libéralisation nationale, lorsque, en 1949, l'idée de concéder la « berbéricité » à la société algérienne est radicalement combattue par le front arabiste. D'autre part, le parti unique (Front de libération nationale) commence rapidement sa répression contre la société civile. Les *jam'iyyat* (associations) dans les mosquées, confréries, les biens *waqfs* ou *habous*, œuvrant selon le principe de la solidarité, se poursuivent alors discrètement.

Les années soixante-dix se caractérisent par le durcissement de la lutte, qui adopte diverses formes (nouvelle chanson, textes revendicatifs, attentats). Le degré d'engagement de la société kabyle et la dureté de l'Etat algérien déclenchent, en mars 1980, à l'occasion de l'annulation d'une conférence de l'écrivain Mouloud Mammeri à l'université de Tizi-Ouzou, le fameux « Printemps berbère » (*Tafsut Imazighen*) : révoltes, grandes manifestations, occupation de bâtiments publics, mais surtout une féroce répression se soldant par des emprisonnements et plus de 30 morts dans les rues.

C'est de ce « Printemps berbère » que naît le Mouvement culturel berbère (MCB) qui, en août 1980, présente le premier document culturel réclamant l'équivalence de la langue tamazight à l'arabe et revendiquant plus de concessions constitutionnelles, ainsi que la liberté d'expression culturelle en berbère. Les activistes membres du MCB luttent également pour les droits de l'homme.

Depuis cette époque, le mouvement social commence à se caractériser par la récupération des traditions participatives, la constitution de comités pour la défense de la culture berbère et surtout la dynamisation des organisations traditionnelles des *douars* comme la *tajmat* (*jema'a*).

À la fin des années quatre-vingts, avec le multipartisme et au-delà de la participation de partis politiques tels que le Regroupement pour la culture et la démocratie (RCD) fondé en 1989 et le Front des forces socialistes (FFS), les associations sortent de la clandestinité où elles avaient été reléguées entre 1962 et 1989 et s'organisent au sein de la Fédération nationale des associations culturelles amazighes (FNACA).

### La Charte d'Agadir relative aux droits linguistiques et culturels

La Charte d'Agadir, signée par plusieurs associations le 5 août 1991, marque une étape décisive dans l'histoire du mouvement culturel berbère. C'est un document de référence pour la société civile amazighe marocaine, qui perçoit le besoin d'associer les différents groupes de militants sous des objectifs revendicatifs communs :

- La stipulation, dans la Constitution, du caractère national de la langue tamazight aux côtés de la langue arabe.
- La création de l'Institut national des études et recherches amazigh, chargé d'encourager et de concevoir les projets de promotion de la langue tamazight, afin d'élaborer un système graphique unifié, une normalisation de la grammaire et l'élaboration d'outils pédagogiques adéquats pour son enseignement.
- L'intégration de la langue et de la culture amazighes dans différents domaines d'activité culturels et éducatifs, et plus spécialement, à moyen terme, leur insertion dans les programmes d'enseignement public, et à court terme, la création d'un département de langue et culture amazighes dans les universités marocaines.
- Faire en sorte que la langue et la culture amazighes bénéficient des programmes de recherche scientifique dans les cercles universitaires et académiques.
- Octroyer à la langue et à la culture amazighes des droits de citoyenneté dans les médias écrits et audiovisuels.
- Stimuler la production et la création en langue tamazight dans les différents domaines de la connaissance et de la culture.
- Confectionner, diffuser et utiliser les moyens d'expression et d'apprentissage en langue tamazight.

Source : Maria-Àngels Roque (dir) « La société civile au Maroc. L'émergence de nouveaux acteurs de développement » Ed. Publisud, IEMed, Sochepress, Casablanca, 2004.

Parallèlement, l'Etat algérien accroît le processus d'arabisation. En septembre 1994, l'affrontement continu avec l'Etat de la part de la composante amazighe algérienne, non satisfaite des concessions obtenues, provoque un boycott scolaire, à l'école primaire, secondaire et à l'université, pour parvenir à la reconnaissance de la langue. En mai 1995 est créé le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), dont la mission est de promouvoir la langue et son enseignement à l'école secondaire dans la zone orientale algérienne, mais seulement comme manière optionnelle.

1998 est une année cruciale pour le mouvement culturel berbère : le 25 juin, le chanteur et activiste kabyle Matoub Lounès est assassiné. Le 2 juillet, une loi étatique généralisant l'utilisation de la langue arabe est promulguée. Tout ceci provoque une perte de confiance au sein des partis du milieu berbère, qui s'aggrave par la répression sanglante des manifestations des mois de mars et avril 2001 (« Printemps noir »).

Suite aux débats au sein du mouvement berbère sur les formes possibles de résistance à l'oppression étatique, deux mouvements radicaux d'intervention vont être créés : la Coordination des *aarchs*, daïras et communes (CADC) et le Mouvement pour l'autonomie kabyle (MAK).

La CADC se fonde sur la récupération d'une modalité historique d'associationnisme à l'intérieur du no-

yau citoyen, formé par les *aarchs*, les délégués des communes ou les représentants de la tribu, et exprime sa revendication à travers la plateforme d'El-Kseur en date du 11 juin 2001.

Le MAK est fondé le 15 juin 2001 par le chanteur Ferhat Mhenni, membre du MCB. Le MAK se fonde sur le caractère identitaire et culturel amazigh de la Kabylie, en proposant une autonomie régionale face à l'incapacité du gouvernement autoritaire centralisé pour trouver une issue au processus de remodelage de l'organisation de l'Etat, pour laquelle il lance un débat sur plusieurs modèles d'autonomies comme la Catalogne, la Sardaigne ou l'Irlande ([www.makabylie.info/](http://www.makabylie.info/)).

### Maroc : une plus grande ouverture

Il ne fait aucun doute que, depuis ces dernières années, le Maroc, en ce qui concerne tous les types d'associationnisme, est le pays du Maghreb qui a fait preuve de la plus grande ouverture. Pour ce qui est des avatars du mouvement amazigh, ceux-ci n'ont rien à voir avec la conflictualité ni la répression brutale qui a caractérisé le voisin algérien.

Même si derrière l'indépendance marocaine, le parti au pouvoir, l'Istiqlal, représentait la bourgeoisie nationaliste et arabiste, le roi s'aperçut rapidement de l'importance du monde rural pour obtenir un arbitrage plus équilibré et relança en conséquence les assemblées locales.

La première association culturelle amazighe non gouvernementale montrant des prétentions politiques est créée en 1967 : l'Association marocaine de recherche et d'échanges culturels (AMREC), fondée par des étudiants majoritairement berbères, et dont la finalité était de développer l'esprit démocratique qui pourrait garantir leur particularité nationale, culturelle et linguistique. De tendance modérée, elle cherche à encourager le dialogue entre toutes les forces politiques et sociales, afin de constituer un lobby berbère intégré au système politique existant.

En 1979, l'Association de l'université d'été d'Agadir est fondée. Elle reprend une position intermédiaire entre la locale et la nationale, puisqu'elle donne lieu à d'importantes rencontres entre berbères marocains.

Le processus de formation d'associations amazighes se poursuit, entre 1975 et 1990, grâce à un moment d'ouverture politique, qui s'est traduit par une plus grande manifestation publique de la langue berbère : littérature, conférences, journaux... La place du tamazight dans la culture marocaine commence alors à être sérieusement remise en doute. C'est ainsi qu'à partir de 1990, s'ouvre une étape d'approfondissement de ces revendications, aussi bien à l'échelon culturel que politique.

La période comprise entre 1993 et 1996 est emblématique pour le mouvement : celui-ci jouit alors d'un développement et d'un écho international des plus

grands et remporte quelques victoires dans le domaine revendicatif et dans son affrontement avec l'Etat.

Le premier affleurement d'associations politico-culturelles est observé à partir de la signature, en 1991, de la Charte d'Agadir. Une seconde vague s'observe ensuite après le discours du roi Hassan II du 20 août 1994. Ce discours est lié à la manifestation à caractère social d'Er Rachidia, au mois de mai de la même année, qui s'est soldée par l'emprisonnement puis la postérieure remise en liberté de plusieurs militants de l'association Tillelli (liberté). Des centaines d'avocats se sont volontairement offerts pour assurer leur défense, ce qui démontre qu'au Maroc, la question berbère est plus importante qu'on aurait pu l'imaginer.

On ne peut pas parler d'un mouvement berbère unifié au Maroc. L'un des courants est celui de Mahjoubi Aherdan au sein du parti Mouvement national populaire, et de son fils Ouzzin, autour de la revue *Tifinaq*. L'Association nouvelle pour la culture et les arts populaires (ANCAP, 1978), quant à elle, fait preuve d'une plus forte incidence politique à partir des années quatre-vingt-dix. Cette association, animée par Hassen Id Belkacem, directeur de l'hebdomadaire *Tasafut*, possède des sections locales réparties dans l'ensemble du pays et assiste à des conventions internationales.

La relance de la cause amazighe se produit après deux ans de discussions et de débats intenses, le 1er mars 2000, à travers le *Manifeste berbère*. Ce manifeste, signé par 229 personnalités et rédigé par Mohammed Chafik, écrivain et académicien, représente la dernière grande manifestation revendicative unitaire du mouvement amazigh marocain.

La réaction de l'Etat à la participation massive et au fort associationnisme se traduit par la création de l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM) qui, sous la juridiction du roi, l'institutionnalise à l'échelon national. Simultanément, depuis 2003, la langue est enseignée sous la modalité de l'alphabet *tifinagh* dans plus de 300 écoles pilote d'enseignement primaire. D'autre part, il est intéressant de souligner que ceux qui militent dans le mouvement culturel amazigh le font également dans d'autres associations, surtout dans celles liées aux droits de l'homme, en revendiquant également une société diverse où le clientélisme et l'élitisme ne seraient plus qu'un mauvais souvenir.

### Diaspora et Congrès mondial amazigh (CMA)

**D**ans un premier temps, la connexion entre le mouvement culturel algérien et la diaspora est particulièrement importante : de nombreux intellectuels algériens émigrent et se réfugient, surtout en France, pendant les années qui suivent l'indépendance en 1962. Depuis la fin des années soixante et soixante-dix, le travail se centre sur la tentative de standardiser l'écriture et la langue.

### La culture amazighe

Du 28 au 30 juin 2005, l'IEMed organisera, en collaboration avec l'agence catalane de coopération au développement, et avec la représentation de l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM, Maroc), du Haut commissariat à l'amazighité (HCA, Algérie) et de l'Institut national du patrimoine (INP, Tunisie), entre autres institutions, un symposium international visant à faire connaître les caractéristiques de la culture et de la langue amazighes, ses possibilités d'expression dans le nouveau contexte politique de certains pays d'Afrique du Nord, ainsi que dans les pays d'émigration.

Le symposium s'organisera autour de trois axes principaux : langue et culture ; politique, participation et co-développement ; diaspora amazighe en Europe (programmes éducatifs, activités culturelles et médias, etcétera.). Le symposium comptera sur la participation de 40 à 50 représentants de la politique et de la société civile amazighes, provenant de différents pays et représentatifs des différents domaines intellectuels, académiques ou associatifs berbères.

D'autre part, une exposition de « Bijoux amazighs » permettra aux visiteurs de prendre contact avec la société berbère, puisque les bijoux permettent d'aborder des questions aussi diverses que la géographie, la symbolique, la construction de genre, la parenté, les rituels sociaux, l'expression religieuse et les croyances culturelles. L'exposition servira, en définitive, à montrer et à diffuser la richesse et la vitalité de la culture amazighe.

Pour de plus amples informations : [www.iemed.org](http://www.iemed.org).

La propagation internationale des réseaux associatifs, ainsi que le développement de la société amazighe en Afrique du Nord, sont l'un des principaux facteurs de développement d'un débat sur la création d'un organe qui représenterait tous les membres à l'échelon international, depuis l'Afrique et l'Europe jusqu'en Amérique du Nord. Dans les années quatre-vingt-dix, après la chute du mur de Berlin et la fin de la division mondiale en blocs opposés, un nouvel élan est donné à la naissance d'un Etat de Droit visant à garantir une meilleure sauvegarde des minorités et des peuples autochtones. Ceci augmente la possibilité d'acquérir une plus grande visibilité internationale.

Le premier Congrès mondial amazigh a lieu dans les îles Canaries (1997). Un autre le suit à Lyon (1999), puis finalement à Roubaix (2002).

La divulgation de la culture amazighe est encouragée par les journaux, magazines, radios, télévisions, et tout particulièrement ces dernières années, par l'utilisation croissante d'Internet, moyen qui permet de transmettre plus rapidement les idées et les informations.

L'objectif de cette grande société civile transnationale est la reconnaissance de son propre statut culturel dans les régions où se trouvent ces populations. Une société civile regroupant les personnalités les plus diverses de tous les domaines culturels : chanteurs, écrivains, romanciers, cinéastes, académiciens, jusqu'à rejoindre les domaines de la quotidienneté et de la revendication des droits fondamentaux et de l'homme. ■